

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	Thunderbird .87S	CH 0288 12

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan (USA)		
Identification	"CH 0288 12" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	".87S" devant le No du châssis (1er chiffre du No du châssis = millésime; 8 = 1978)		
N° du châssis	à gauche, dans la porte		
Ident. du moteur	à gauche, derrière pare-brise		
Importateur princ.	"S" à l'avant à gauche, sur la culasse ou à gauche à l'avant sur la culasse / importateur		
Véhicule homologué	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA, Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich		
	8287S 100 060	Signes fixes dans code du type	.87S

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage, AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	FORD	Type	S
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,6	Course	101,6
Cylindrée	6586	CV-impôt	33,54
Puissance en CV	171,9 SAE-net	à l/min	4000
Bruit à proximité	86,5 dB(A)	à l/min	3000 (*)
Silencieux	1= 610x280x120 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, 1,85 % CO à 840 t/min		**
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = "D"		

Carrosserie			
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	orig. FORD-USA	Rétroviseur	intérieur+gauche
Cale		Attelage	
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	6 av. 3	centre	ar. 3
Dimensions			
Longueur	int. 5474	Empattements	2896
Largeur	1994		
Hauteur	1410	Vole	av. 1604 ar. 1603
Porte à faux	lat. 1209	Voles	av. ar.
	av. 1369	Braquage	g 12400 d 12400

Poids		
avant	arrière	total
1150	880	2030
Charge utile	280	420
Poids total	1160	2450
Garantie fabr.	2599	
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15
Pty / bar	4 / 2,25	4 / 2,25
Charge	1500	1500
pour V max	180	180
Jantes	+)	
Garantie poids remorquable avec frein	900	
Garantie poids remorquable sans frein	900	
Garantie poids de l'ensemble		
Poids remorquable testé		
Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h	
Vitesse maximale testée	km/h	
Charge garantie sur l'attelage	90 kg	

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement §)		
Feux de route	SAE H.. / DOT H..	
Feux de croisement	SAE H.. / DOT H..	
Feux de position	SAE IP 77 TD	
Feux rouges	SAE A(2)IR(2)S(3)T77 TD	
Feux stop	id.	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar voir feux rouges
Catadioptres	av oui	ar SAE-A / I (E)
Feux de gabarit	av oui	ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé	
Essuie-glace	2/ balais avec essuie lave-glace	
Avertisseurs	Motorcraft Lo + Hi ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	FORD. (USA) Thunderbird		
Homologation N°	CH	0288 12	
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant	3
Poids à vide	2030	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	33,54
Poids total	2599	Cylindrée	6586

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,75 = 75,5 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans la porte, près de la plaquette.
- +) Variantes de jantes: 6 JJ x 15 acier ou acier sport "Ford" voies inchangées
6 1/2 JJx15 acier ou alliage léger "Ford" voies inchangées

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches de 5 watts;
- les clignoteurs AV d'origine dans les feux de position sont débranchés et remplacés par 2 feux orange 1 (E) sur le pare-chocs;
- la chambre intérieure de chaque côté des feux rouges/stop/clignoteurs est débranchée (ensemble trop puissant et l'intervalle entre les clignoteurs inférieure à 60 cm);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E) ou SAE-A;
- un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- la sortie de l'échappement est prolongée vers l'arrière jusqu'à la fixation du pare-chocs;
- parties dangereuses: les ailes de l'oiseau de la figurine sur le capot sont enlevées.

14
Rothrist, 12.10.77
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules